

À Aubervilliers

L'État bafoue le droit à l'éducation des élèves en situation de handicap

La loi du 11 février 2005 pour l'*Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* affirme les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap. La loi d'orientation et de programmation pour la *Refondation de l'école de la République* du 8 juillet 2013 précise que « le service public de l'éducation veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction » ; elle est déclinée dans le code de l'éducation qui précise que « l'État met en place les moyens financiers et humains nécessaires à la scolarisation en milieu ordinaire des enfants, adolescents ou adultes handicapés ».

Pourtant, en cette rentrée 2018, on assiste à une pénurie énorme d'AESH (personnes accompagnant dans les classes les élèves en situation de handicap). Dans le primaire, il manque 45 postes d'AESH pour que chaque élève puisse être accompagné. Dans chaque collège, c'est entre 5 à 10 élèves qui ne reçoivent pas leur accompagnement.

Pour pallier les manques de moyens, on « mutualise » les AESH a pour plusieurs élèves. Ainsi, les élèves ne sont accompagné que la moitié du temps.

À cela s'ajoute, un temps trop long pour la constitution et de traitement des dossiers à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), régulièrement supérieur à un an !

Comme si la constat n'était pas déjà assez alarmant, les structures d'accompagnement extérieure à l'école manquent elles aussi de personnels. À titre d'exemple, il faut attendre 8 mois minimum pour avoir un rendez-vous au Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP).

Sophie Cluzel – *ministre déléguée au handicap* – et Jean Michel Blanquer – *ministre de l'éducation* – persistent jusqu'à ce jour à dire qu'il n'y a pas de tout va bien du point de vue du handicap en Seine-Saint-Denis. Les faits montrent qu'ils mentent.

Montrons notre indignation face à la manière dont sont traités les élèves en situation de handicap à Aubervilliers, et demandons que des personnes soient recrutés pour que le droit de ces enfants ne soit plus bafoué.

Nom	Signature

AUBER EN COLÈRE

enseignant.e.s. parents. agent.e.s mobilisé.e.s pour une éducation publique de qualité

Suivez-nous sur Facebook, Twitter, ou contactez-nous à l'adresse auberencolere@riseup.net

AUBER EN COLÈRE

enseignant.e.s. parents. agent.e.s mobilisé.e.s pour une éducation publique de qualité

Suivez-nous sur Facebook, Twitter, ou contactez-nous à l'adresse auberencolere@riseup.net